



COMMUNAUTE DE COMMUNES  
Du CONFLUENT et des COTEAUX de PRAYSSAS

**DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION**

**ANNEE 2024**

**Informations pratiques**

Ce dossier doit être utilisé par toute association sollicitant une subvention auprès de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas.

Il concerne l'allocation d'aides spécifiques (matérielles, financières) pour des projets associatifs présentant un intérêt communautaire.

**Ce dossier comporte 5 fiches :**

- Fiche 1 : présentation de l'association**
- Fiche 2 : présentation de l'action/projet associatif**
- Fiche 3 : budget prévisionnel de l'action/projet associatif**
- Fiche 4 : aides et subventions**
- Fiche 5 : pièces à joindre**

**NB : Dès la fin de l'action/projet associatif**, un compte rendu moral et financier devra être adressé à la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas afin de permettre aux services de verser la subvention selon les dépenses réelles du projet.

**Communauté de Communes du Confluent**  
**Rue Racine – St-Côme**  
**47190 AIGUILLON**  
**05.53.79.81.15**  
**Mail : [secretariat@ccconfluent.fr](mailto:secretariat@ccconfluent.fr)**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS**

**FICHE 1 – PRESENTATION DE L'ASSOCIATION**

Nom : COMITE D'ORGANISATION DES PROJETS DE TRANSITION

Sigle : COP-T

Objet : aider à la création, l'organisation, l'animation des projets de transition

Adresse : Place de l'Hôtel de Ville, Mairie de Prayssas

CP : 47360 Commune : Prayssas

Téléphone : 06.14.45.70.23 Mail : [contact@com-une.com](mailto:contact@com-une.com)

Site Internet (éventuellement) : [www.ecolomie.com](http://www.ecolomie.com)

N° SIRET : 908 108 194 00014

Votre association dispose-t-elle d'un agrément administratif ?     non (démarches en cours)

**Représentant légal de l'association :**

Nom : Boscher            Prénom : Dominique

Fonction : membre du bureau collégial

Téléphone : 06 14 45 70 23 Mail : [dominiqueboscher@gmail.com](mailto:dominiqueboscher@gmail.com)

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS**

**FICHE 2 – PRESENTATION DU PROJET**

**2.1 – Description synthétique du projet**

Date à laquelle le projet sera organisé : 1er juin 2024

Lieu : Prayssas

Durée : 1 journée

Première édition du projet :  Oui  Non

Si non, depuis quand existe-t-elle ? Première édition le 22 avril 2023

**Champs couverts**

Musique  Théâtre  Peinture  Danse  Arts de rue

Sport  Folklore  Pluridisciplinaire

Autres (préciser) : savoir-faire

**Publics ciblés** (*plusieurs réponses possibles*)

Jeune public  Adolescents  Jeunes adultes  Scolaires

Adultes  Familles  Tout public

**Politique tarifaire**

Gratuit  Payant (préciser) : .....

**Zone géographique de l'impact du projet**

Commune  Territoire communautaire  Département

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS**

## **2.2 – Description détaillée du projet**

### Présentation du projet :

Présentation des savoir-faire liés :

Aux savoir-faire manuels : artisanat, artisanat d'art, artistes

Aux savoir faire alimentaires : art culinaire, art de la table, productions alimentaires

Aux savoir-faire liés aux services, à la transformation : répare cassé, mobilité

Aux savoir-faire liés au bâtiment, à la maison

Aux savoir-faire liés aux jardins, à l'environnement

Aux savoir-faire liés à la médecine alternative (espace de santé libre)

Aux savoir-faire liés aux animaux.

Aux savoir-faire liés aux organisations et associations

Aux savoir-faire rire et savoir-faire plaisir (petits espaces dédiés)

### Outils de communication envisagés :

Internet, réseaux sociaux, médias papier, radio, télé...

Affiches, banderoles, flyers

Site internet : [www.fetedusavoirfaire.com](http://www.fetedusavoirfaire.com)

### Partenariats développés :

- Mairie de Prayssas
- Communauté de Communes du Confluent et des coteaux de Prayssas
- Inspection d'académie (interventions dans les écoles)
- Citroen, Peugeot
- Crédit Agricole (en cours)
- Terres du Sud
- (...)

### Actions mises en place :

Tout au long de l'année et chaque mois, organisation d'un ariel (tiers lieu de partages de savoir-faire et de convivialité) regroupant : répare cassé, ateliers des terroirs, cuisines partagées, espace de santé libre, jardins voisins, paires castors, espace d'arts et manières.

### Méthodes d'évaluation choisies au regard des objectifs ci-dessus :

- Nombre d'exposants : objectif 150. Au 31 décembre 2023, l'espace du centre bourg consacré aux artisans d'art est pratiquement complet
- Nombre de bénévoles impliqués : Au 31 décembre 2023, sur le papier près de 100 bénévoles ont été répertoriés.
- Nombre de visiteurs - Fréquentation du public visé

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS

**FICHE 3 – BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET**

*Budget minimaliste - Objectif: ne dépenser que l'argent dont on dispose ou dont on est sûr.  
Des investissements et dépenses complémentaires sont envisagées en fonction des engagements enregistrés.*

<b>Charges</b>	<b>Budget Prévisionnel</b>	<b>Produits</b>	<b>Budget Prévisionnel</b>
<b>60 - Achats</b>		<b>70 – Vente de produits</b>	
Prestation de service		Co-production-Préventes	3000
Achat de matières et fournitures		Recettes de billetterie	
Achats non stockés		Produits des activités annexes	1000
Autres achats		<b>74 – Subventions d'exploitation</b>	
<b>61 – Services extérieurs</b>		Etat	
Locations	1000	-	
Entretien et réparations		-	
Assurances		-	
Documentation		Région	
-		-	
-		-	
-		Département	
-		-	
-		-	
<b>62 – Autres services extérieurs</b>		Structures intercommunales	
Rémunération intermédiaires et honoraires		-	
Déplacements, missions permanents		-	
Déplacements, missions intermittents	500	Commune (s)	
Publicité/publications	4000	-	
Frais postaux et téléphone		-	
Service bancaire		Organismes sociaux	
-		-	
-		-	

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS

<b>63 – Impôts et taxes</b>			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes			
SACEM			
-			
-		Autres aides, dons	
-		-	
-		-	
<b>64 – Charges de personnel</b>		-	
Rémunération des personnels		Autres aides (à préciser)	
Charges sociales		-	
Autres charges de personnel		-	
-		Sponsors	2000
-		-	
<b>65 – Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 – Autres produits de gestion</b>	
<b>66 – Charges financières</b>		Cotisation membres	
<b>67 – Charges exceptionnelles</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>68 – Dotations aux amortissements</b>		<b>78 – Reprise sur amortissements et provisions</b>	
<b>TOTAL 1</b>		<b>TOTAL 1</b>	
<b>86 – emploi des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 – Contributions volontaires en nature</b>	
Prestation de service	500	Prestations en nature	
Mise à disposition de biens		Dons en nature	
Personnel bénévole – Nombre d’heures : 1000 h		Personnel bénévole – Nombre d’heures : 1000 h	
<b>TOTAL 2</b>		<b>TOTAL 2</b>	
<b>TOTAL GENERAL 1+2</b>	<b>6000</b>	<b>TOTAL GENERAL 1+2</b>	<b>6000</b>

**FICHE 4 – AIDES ET SUBVENTION**

**Identification des besoins**

- Aide matérielle

x prêt de chapiteau (déjà réservé auprès de la CC)

prêt de scène

x prêt de tables ( 100 Pièces)

x prêt de chaises ( 200 Pièces)

prêt de bancs ( ..... Pièces)

Autre matériel : barrières : 80 pièces

- Aide financière

Subvention souhaitée 5.000 €

*Les quantités maximales figurent au règlement d'attribution des subventions*

Le 30 décembre 2023 à Prayssas



Prénom : Dominique

Signature :

Nom : Boscher

Courrier :

COP-T

Comité d'Organisation des Projets de Transition

Association Loi 1901 - Siège à la mairie de prayssas 47360 Prayssas

N° SIRET : 908 108 194 00014

à destination du Président de la Communauté de communes du Confluent et des coteaux de Prayssas

Monsieur le Président,

Sous couvert d'une expérience réussie en 2022, notre association a programmé de renouveler la fête du savoir-faire au 1er juin 2024.

L'ensemble de la commune est sollicitée : la place centrale, les allées sainte anne, la médiathèque, l'auditorium, le parc du goulet, la halle au chasselas, la salle des fêtes.

Au 31 décembre 2023, à 5 mois de l'événement, tous les emplacements de l'espace des artisans d'art sur la place de l'Hôtel de ville sont réservés. Près de 100 personnes (bénévoles et sympathisants) seront mobilisés pour accueillir les exposants et les visiteurs.

C'est le COP-T qui réalise les démarches et rédige la présente demande de subventions mais notre association sera accompagnée par de nombreuses autres structures telles que : Arto Vivi, les amis de Dominipech, Passions partagées, l'association des Chasseurs de Prayssas, Jeux demain, etc.

L'aide que vous pourrez nous accorder permettra d'amplifier les moyens d'action et de communication dont nous disposerons en permettant d'imprimer plus d'affiches, de banderoles, de flyers et de réaliser plus d'actions ou de communications publicitaires...

Une aide de la communauté de commune permettra de faire de la fête du savoir faire une fête départementale qui puisse donner aux visiteurs une expérience unique, ludique permettant l'acquisition de nombreux savoir-faire.

En vous souhaitant bonne réception de la présente.

Bien cordialement

Pour le COP-T

Dominique Boscher

[www.fetedusavoirfaire.com](http://www.fetedusavoirfaire.com)

[www.economie.com](http://www.economie.com)

**FICHE 5 – PIECES A JOINDRE AU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION**

- Un relevé d'Identité Bancaire (RIB) ;
- Un courrier précisant les motifs de la demande de subvention ;
- Les statuts de l'association et la composition du bureau ;
- Le bilan financier et moral de l'année N-1 ;
- L'attestation d'assurance Responsabilité Civile au titre du projet présenté.

-----